

# Débat public sur le contournement routier de Nice 30 janvier 2006

thématique : attractivité du territoire

La démarche grenobloise  
de **chrono-aménagement du territoire**  
et son outil symbolique, les « **autoroutes apaisées** »  
peuvent-ils contribuer au débat en cours sur  
le contournement routier de Nice?

# Plan de la présentation



1. Pourquoi parler d'une démarche grenobloise?
2. Ce qui fonde notre démarche
3. La région urbaine grenobloise et
4. Les objectifs du chrono-aménagement  
et ce que recouvre ce terme
5. et l'outil: les autoroutes apaisées  
→ volet technique et label
6. Quelques interrogations sur le dossier en débat  
du contournement routier de Nice

# La démarche de chrono-aménagement en cours dans la région urbaine grenobloise



Initiée dans le cadre de **la mise en œuvre du Schéma directeur** avec un co-pilotage État (DDE) & SMSD et un partenariat avec le Département et les 2 communautés d'agglomération de la région urbaine

Une démarche qui **réinterroge les fonctions et** par conséquence **la conception voire l'opportunité des grandes infrastructures** de déplacement (donc des autoroutes, mais aussi du fer et des TCSP) à partir de leur contribution aux objectifs d'aménagement du territoire.

A partir de 2 questions apparemment simples

- **Quel territoire voulons-nous?**
- **Les grandes infrastructures y contribuent-elles?**

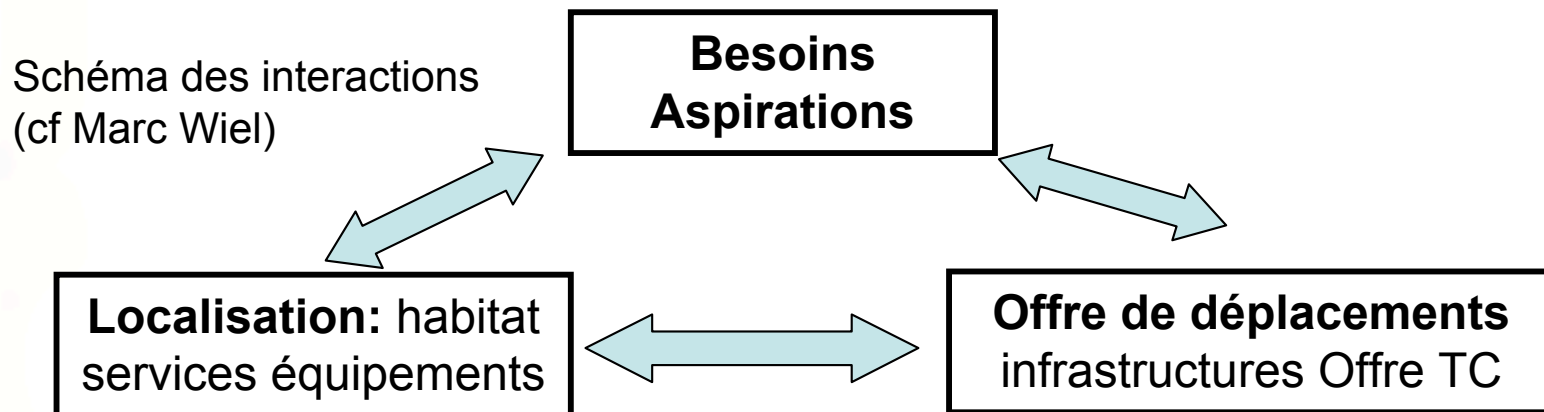
En se confrontant aux travaux des chercheurs sur les questions qui traversent tous nos SCoT, en particulier:

- **Comment lutter contre l'étalement urbain?**
- **Comment répondre aux besoins de déplacements?**  
(répondre aux besoins sans générer plus de demande)

# Quelques enseignements des chercheurs

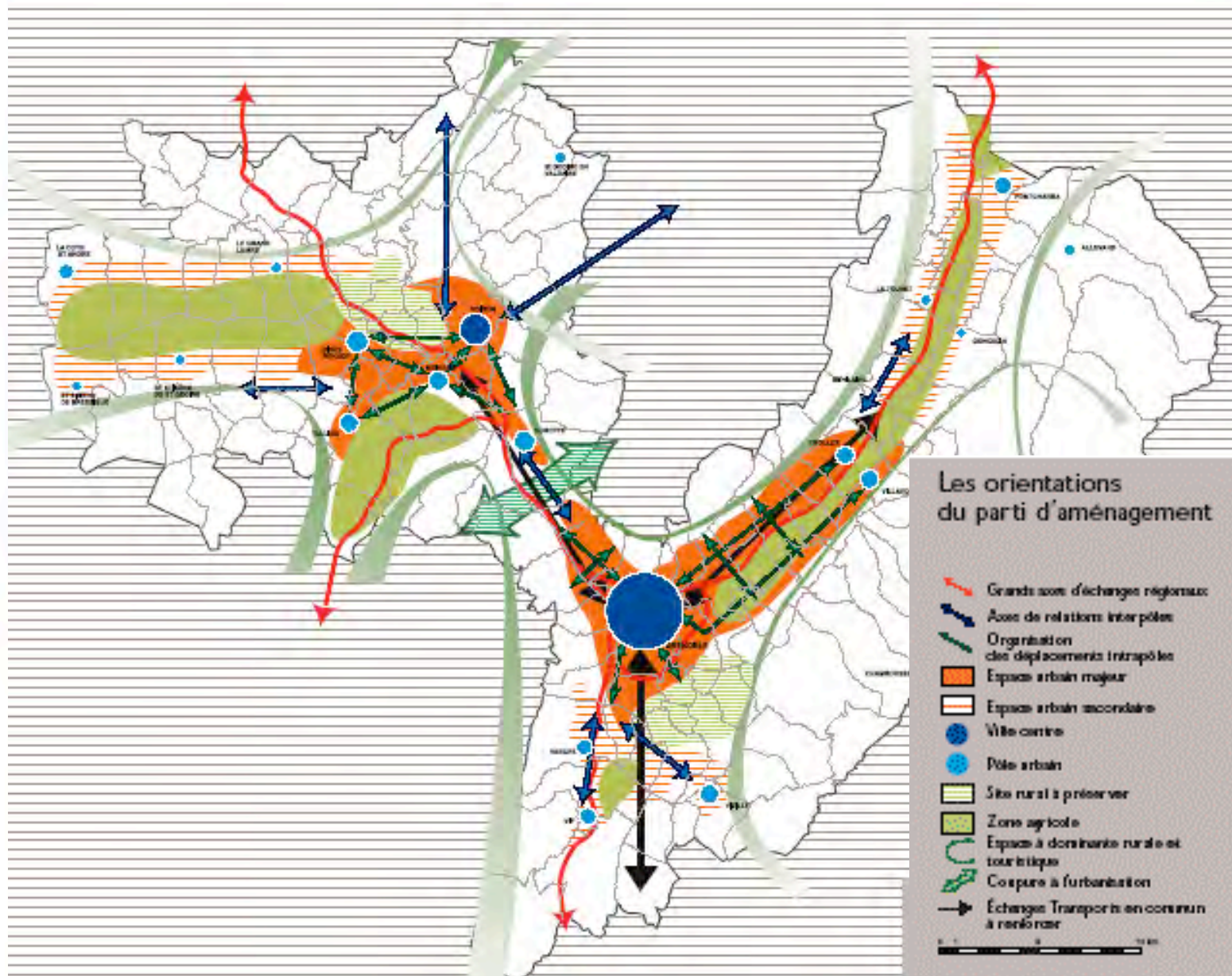


- Le « budget-temps de transport » est stable  
→ **la vitesse ne fait pas gagner du temps mais de l'espace**
- Les déplacements visent à permettre des interactions sociales (*visites, loisir, démarches...*)  
→ ils résultent autant de nos programmes d'activités que des lieux où nous les réalisons



- **L'éloignement** permis par les réseaux rapides **engendre des spécialisations** au sein du territoire et, de ce fait génère (et allonge) des déplacements motorisés → Il exclut les non-motorisés **et engendre de la ségrégation socio-spatiale** (*renforcée par l'unification du marché du logement*)

# La région urbaine grenobloise



# Les objectifs du chrono-aménagement



Ce sont ceux du schéma directeur:

- La recherche de **solidarité sociale**, traduite par des orientations de mixité sociale et d'accessibilité à la ville
- La recherche d'un **équilibre et** d'une relative **autonomie de fonctionnement des secteurs** de la région urbaine grenobloise, traduit notamment par **privilégier la proximité sur la distance**, et **conforter les pôles urbains.**  
(→ lutte contre la périurbanisation)
- La préservation des ressources naturelles,
- La préservation et la valorisation des espaces naturels et des espaces agricoles  
(→ lutte contre l'étalement urbain)
- La recherche d'une **qualité de cadre de vie**, avec notamment une qualité de ville
- Le maintien de **l'attractivité du territoire**, notamment sur le plan économique.

*Une préoccupation particulière à la démarche:  
**Intégrer les réflexions (et les décisions) sur les infrastructures, aux processus de réflexion (et de décision) sur l'aménagement du territoire***